



Prix, intérêts et frais

Édition 04.2019

Intérêts et frais Visa/Mastercard®

	Cartes de crédit	Cartes de crédit Bank Linth	Cartes prépayées	Cartes prépayées Load&Go	Cornèr4Young Prepaid	easyTravel
Carte de remplacement en cas de perte ou de vol	CHF 20	CHF 20/EUR 14/USD 16	CHF 20			CHF 0/EUR 0/USD 0
Retraits aux distributeurs automatiques de billets ^{1,5}	3,75 %, au min CHF 10	3,75 %, au min CHF 10/EUR 8/USD 9	3,75 %, au min CHF 6	–	CHF 3.50	1 %, au min. CHF 6/EUR 6/USD 6
Retraits aux guichets bancaires ^{1,5}	3,75 %, au min CHF 15	3,75 %, au min CHF 15/EUR 12/USD 14	3,75 %, au min CHF 10	–	CHF 3.50	1 %, au min. CHF 10/EUR 10/USD 10
Taux d'intérêt annuel	au max. 12 % ²		–	–	–	–
Option de crédit ⁶	Remboursement mensuel minimum: 5 % du solde total reporté sur le décompte avec un minimum de CHF 100. Les arriérés éventuels doivent être payés en plus du montant dû.		–	–	–	–
Frais pour rappel de paiement	CHF 20	CHF 20/EUR 14/USD 16	–	–	–	–
Frais pour LSV+ retourné	CHF 20	CHF 20/EUR 14/USD 16	–	–	–	–
Frais de traitement monnaies étrangères	au max 1,2 %					
Transactions en CHF à l'étranger	au max 1,2 %	au max 1,2 % ⁴	au max 1,2 %	au max 1,2 %	au max 1,2 %	au max 1,2 % ⁴
Transfert d'argent (par exemple via Western Union ou Skrill)	3,75 %					au max 1 %
Délai de paiement du décompte mensuel	25 jours		–	–	–	–
Frais pour les versements au guichet postal	à partir de CHF 0.90 ³		–	–	–	–
Responsabilité en cas de perte ou de vol de la carte	CHF 0					
Décompte mensuel (facture sur papier); gratuit sur icomer.ch	CHF 1.50	CHF 1.50/EUR 1.50/USD 1.50	–	–	–	–
Réimpression du décompte mensuel (par ordre)	CHF 10	CHF 10/EUR 10/USD 10	–	–	–	–
Recharge de la carte	–	–	CHF 2		CHF 1	1 % de la somme rechargée
Recharge online sur secure-reload.com ⁵	–	–	2,5 %		–	2,5 %
Recharge auprès des succursales de kiosk, Press & Books et avec ⁵	–	–	4 %, min CHF 2		–	4 %, min CHF 2
Recharge aux distributeurs de billets CFF ⁵	–	–	4 %, min CHF 2		–	4 %, min CHF 2
Remboursement du solde	CHF 25	CHF 25/EUR 25/USD 25	CHF 25	CHF 25	CHF 25	CHF 25/EUR 25/USD 25
Recharge	–	–	au min CHF 100, au max CHF 10'000/mois	au max CHF 5'000/ par an	au min CHF 100, au max CHF 10'000/mois	au min CHF/EUR/USD 100, au max CHF/EUR/USD 10'000/mois
Recherche d'adresse	CHF 25	CHF 25/EUR 25/USD 25	CHF 25	CHF 25	CHF 25	CHF 25/EUR 25/USD 25

¹ Les revenus provenant de loteries (à l'exception de Swisslos), de paris ou de gains au casino sont considérés comme des retraits d'argent liquide (jeux de hasard).

² Taux d'intérêt annuel maximal selon la loi sur le crédit à la consommation fixé par le DFJP.

³ En fonction du montant versé. Plus d'informations sur comercard.ch/f/versements.

⁴ Pour les transactions qui ne sont pas effectuées dans la monnaie de la carte émise.

⁵ Pour autant que votre produit prévoit cette prestation.

Prix Cartes de crédit Visa/Mastercard

Cartes de crédit Classic et Gold	Classic Traditional, Zoom, Art Collection, Rolf Knie ¹ , Chaplin's World	Classic Swisstransplant ² , Favorite	Gold Traditional, Swisstransplant ²	One FM ³ , Energy ⁴ Classic	Miles & More ⁵ Classic	Miles & More ⁵ Gold
Brand	Visa / Mastercard	Visa	Visa / Mastercard	Mastercard	Visa / Mastercard	Visa / Mastercard
Cotisation annuelle cartes principales	CHF 100	CHF 100	CHF 190	CHF 100	CHF 140	CHF 220
Cotisation annuelle cartes Partenaire bénéficiant d'un revenu propre	CHF 50	CHF 50	CHF 100	CHF 50	CHF 85	CHF 130
Cotisation annuelle cartes Partenaire ne disposant pas d'un revenu propre	CHF 25	CHF 25	CHF 50	CHF 25	CHF 85	CHF 130

Cartes de crédit Classic et Gold	Amway Classic	Lady ⁷ Classic	WWF ⁸ Classic	Climate Credit Card ⁹ (South Pole Carbon) Classic	Swiss Cycling Circle ¹⁰ Classic	FCB ¹¹ , FCB ¹¹ (BKB) Classic
Brand	Visa	Mastercard	Visa / Mastercard	Visa / Mastercard	Visa	Mastercard
Cotisation annuelle cartes principales	CHF 50	CHF 120	CHF 85	CHF 100	CHF 0	CHF 120
Cotisation annuelle cartes Partenaire bénéficiant d'un revenu propre	CHF 35	CHF 60	CHF 75	–	–	CHF 70
Cotisation annuelle cartes Partenaire ne disposant pas d'un revenu propre	–	CHF 60	CHF 25	CHF 50	–	CHF 35
Cotisation d'adhésion annuelle pour les cartes principales	–	–	–	–	CHF 795 membres existants CHF 880 membres du club CHF 890 nouveaux membres	–

Cartes de crédit Classic et Gold	Bank Linth ¹² Classic	Bank Linth ¹² Gold	WinWin Partnerprog. ¹³ , 4Pforten ¹⁴ , Barry ¹⁴ , Ju-air ¹⁴ , SAI ¹⁵ , SAFF ¹⁵ , Tier im Recht ¹⁴ , Sea Shepherd ¹⁴ , Sporthilfe WinWin ¹⁴ Classic	Ringier (D-CH)/ Ringier (W-CH) Classic	Ferrari Club Switzerland ¹⁶ Gold	SPAR profit ¹⁷ Classic
Brand	Visa / Mastercard	Visa / Mastercard	Visa / Mastercard	Visa	Visa	Mastercard
Cotisation annuelle cartes principales	CHF 100/EUR 70/USD 80	CHF 170	CHF 80	CHF 50	CHF 200	CHF 80
Cotisation annuelle cartes Partenaire bénéficiant d'un revenu propre	CHF 50/EUR 50/USD 60	CHF 100	CHF 50	CHF 50	CHF 110	CHF 50
Cotisation annuelle cartes Partenaire ne disposant pas d'un revenu propre	CHF 25/EUR 35/USD 40	CHF 50	CHF 25	–	–	CHF 25

Cartes de crédit Classic et Gold	British Airways, Iberia Gold	British Airways, Iberia Classic	Carte Aide Sportive Champion ¹⁸ Classic	Carte Aide Sportive Supporter ¹⁴ Classic	Race for Water ¹⁹ Classic	Race for Water ¹⁹ , Heart for India ¹⁹ Gold
Brand	Mastercard	Mastercard	Visa	Visa	Visa	Visa
Cotisation annuelle cartes principales	CHF 220	CHF 140	CHF 0	CHF 80	CHF 100	CHF 190
Cotisation annuelle cartes Partenaire bénéficiant d'un revenu propre	CHF 130	CHF 85		CHF 50		
Cotisation annuelle cartes Partenaire ne disposant pas d'un revenu propre				CHF 25		

Cartes de crédit Classic et Gold	OCHSNER SPORT CLUB Classic	MedicusInfo ²⁰ Classic	Carte de membre SHAKE avec fonction de paiement Classic	HC Lugano Classic	HC Lugano Gold	IRONMAN Classic
Brand	Visa	Visa / Mastercard	Visa	Mastercard	Mastercard	Visa
Cotisation annuelle cartes principales	CHF 80	CHF 80	CHF 0	CHF 40	CHF 80	CHF 0
Cotisation annuelle cartes Partenaire bénéficiant d'un revenu propre		CHF 50				
Cotisation annuelle cartes Partenaire ne disposant pas d'un revenu propre		CHF 25				
Cotisation de membre SHAKE Premium			CHF 80			
Cotisation d'adhésion annuelle pour les cartes principales		CHF 250				
Cotisation de membre IRONMAN Finisher Club Basic						CHF 90
Cotisation de membre IRONMAN Finisher Club Premium						CHF 190

Prix Cartes prépayées Visa/Mastercard

Cartes prépayées	Reload, Zoom, Chaplin's World Prepaid	Cornèrcard Load&Go	Bank Linth ¹² Prepaid	HC Lugano Load&Go, Prepaid	Lady ⁷ Prepaid	Energy ⁴ , One FM ³ Load&Go, Prepaid
Brand	Visa / Mastercard	Mastercard	Visa / Mastercard	Mastercard	Mastercard	Mastercard
Cotisation annuelle	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 25	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 40	CHF 60	CHF 25

Cartes prépayées	Cornèr4Young Prepaid	WinWin Partnerprog. ¹³ , SAIP ¹⁵ , SAFP ¹⁵ , 4Pfofen ¹⁴ , Ju-air ¹⁴ , Tier im Recht ¹⁴ , Barry ¹⁴ , Sea Shepherd ¹⁴ , Sporthilfe WinWin ¹¹ Prepaid	Swiss Cycling Circle ¹⁰ Prepaid	MyPoints Starcard (Mercedes-Benz Financial) Prepaid	easyTravel	FCB ¹¹ , FCB ¹¹ (BKB) Prepaid
Brand	Visa	Visa / Mastercard	Visa	Visa	Visa / Mastercard	Mastercard
Cotisation annuelle	CHF 0	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 0	CHF 0	CHF 35/EUR 25/USD 30	CHF 60 (CHF 35 jusqu'à 26 ans)
Cotisation d'adhésion annuelle			CHF 795 membres existants CHF 880 membres du club CHF 890 nouveaux membres			

Cartes prépayées	Carte Aide Sportive Champion ¹⁸ Prepaid	Carte Aide Sportive Supporter ¹⁴ Prepaid	OCHSNER SPORT CLUB Prepaid	MedicusInfo ²⁰ Prepaid	Cornèrtrader Prepaid	Competa Prepaid
Brand	Visa	Visa	Visa	Visa / Mastercard	Visa	Visa
Cotisation annuelle	CHF 0	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 40	CHF 45
Cotisation d'adhésion annuelle				CHF 250		

Cartes prépayées	Race for Water ¹⁹ , Heart for India ¹⁹ Prepaid	SPAR profit ⁺¹⁷ Prepaid	WWF ⁸ Prepaid	Favorite Prepaid	Amway Prepaid	Carte de membre SHAKE avec fonction de paiement Load&Go
Brand	Visa	Mastercard	Visa / Mastercard	Visa	Visa	Visa
Cotisation annuelle	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 50	CHF 50	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 0

- ¹ **Rolf Knie:** à chaque émission de carte, Cornèrcard soutient le projet «Menschen für Menschen Schweiz».
- ² **Swisstransplant:** Swisstransplant est la fondation suisse pour le don et la transplantation d'organes. La carte Visa reproduit le logo de Swisstransplant et sert à renforcer sa notoriété. La Cornèr Banque SA n'assume aucun engagement en rapport avec la coordination d'activités relatives au don ou à la transplantation d'organes, ni en Suisse ni à l'étranger. De même, la Cornèr Banque SA décline toute responsabilité en ce qui concerne les actes ou les omissions du titulaire de la carte qui pourraient résulter des contacts de ce dernier avec la fondation Swisstransplant, Effingerstrasse 1, 3011 Berne. La Cornèr Banque SA décline toute responsabilité en ce qui concerne les décisions du titulaire de la carte ayant une relation quelconque avec le don ou la transplantation d'organes. Si le titulaire de la carte souhaite obtenir des informations sur le don ou la transplantation d'organes, il est tenu de s'adresser directement à la fondation Swisstransplant (swisstransplant.ch). La Cornèr Banque SA décline toute responsabilité en ce qui concerne les informations obtenues ou le contenu des sites internet visités. La Cornèr Banque SA peut exiger à tout moment du titulaire de la carte qu'il retourne la carte Visa avec le logo Swisstransplant. Dans ce cas, la Cornèr Banque SA se charge de remplacer gratuitement la carte Visa par une carte Visa de la même catégorie mais sans le logo susmentionné.
- ³ **One FM:** l'émission d'une carte One FM ne confère aucun droit à l'attribution de tickets pour des manifestations organisées par des sociétés de One FM SA Genève. À ce sujet font foi exclusivement les conditions de l'organisateur de tels événements. Le détail des prestations offertes par la carte peut être consulté sur www.onefmcad.com
- ⁴ **Energy:** l'émission d'une Energy Card ne confère aucun droit à l'attribution de tickets pour des manifestations organisées par des sociétés d'Energy Schweiz Gruppe. À ce sujet font foi exclusivement les conditions de l'organisateur de tels événements. Seule un type de Energy Card (carte de crédit/carte prépayée/carte prépayée Load&Go) peut être émise par demandeur de carte.
- ⁵ **Miles & More:** si le titulaire de la carte principale atteint ou a le statut de HON Circle Member (HON), de Senator (SEN) ou de Frequent Traveller (FTL) conformément aux conditions de participation Miles & More, Miles & More participe comme suit à la cotisation annuelle de la carte principale: HON/SEN: Miles & More prend intégralement en charge la cotisation annuelle de la Cornèrcard Miles & More Gold ou de la Cornèrcard Miles & More Classic; la cotisation annuelle pour le HON/SEN s'éleve par conséquent à CHF 0 au lieu de CHF 220/140. FTL: Cornèrcard Miles & More Gold: CHF 80; la cotisation annuelle de la Cornèrcard Miles & More Gold s'éleve par conséquent à CHF 140 au lieu de CHF 220. Si le statut de HON/SEN ou de FTL n'est plus atteint, la réduction est intégralement ou partiellement supprimée en fonction du nouveau statut et le titulaire de la carte assume intégralement ou partiellement la cotisation annuelle. Le statut communiqué par Miles & More le mois précédant le débit de la cotisation annuelle fait foi. Un remboursement ultérieur au prorata est exclu.
- ⁷ **Lady:** le détail des prestations offertes par la carte peut être consulté sur comercard.ch/lady
- ⁸ **Soutien du WWF:** la Cornèr Banque SA verse à WWF Suisse une somme fixe pour chaque carte émise et, pour chaque transaction, une partie du montant des achats effectués (sans frais supplémentaires pour le titulaire de la carte). Service de dons: le don effectué par le titulaire de la carte principale et/ou le demandeur de la carte Partenaire en faveur de WWF et sélectionné dans la demande de carte ou dans un formulaire de demande séparé (CHF 60/90/150) est débité chaque année automatiquement de la carte ou de la carte Partenaire bénéficiant d'un revenu propre. Le montant du don sera débité en même temps que la cotisation annuelle pour autant que l'adhésion au programme de don ait lieu en même temps que la signature de la demande de carte. Si l'adhésion se fait au moyen d'un formulaire de demande séparé, le don sera débité après réception du formulaire par la Cornèr Banque SA et à la même date les années suivantes. Le montant du don peut être modifié au sein de l'éventail de montants disponible (CHF 60/90/150) au moyen du formulaire de demande correspondant. La modification prend effet l'année suivante. L'approbation du débit du don vaut en principe pour toute la durée du contrat de carte. Elle peut cependant être annulée deux mois avant qu'une année contractuelle ou un an soit écoulé depuis le premier débit du don. L'annulation prend effet l'année suivante. Si l'adhésion se fait au moyen d'un formulaire de demande séparé, une annulation est possible chaque année deux mois avant la date anniversaire de la signature du formulaire.
- ⁹ **Climate Credit Card – compensation de CO₂:** le titulaire de la carte recevra une fois par an un certificat confirmant le total des émissions de CO₂ qui sont générées et compensées par l'utilisation de la carte, ainsi qu'une attestation de son empreinte carbone personnelle, qui répartit les différentes émissions de CO₂ par catégories de commerces en fonction des utilisations de la carte. Cornèrcard compense les émissions de CO₂ par l'achat de certificats correspondants auprès de South Pole Carbon, sans frais supplémentaires pour le titulaire de la carte. Les explications relatives au mode de calcul concret permettant d'établir un bilan CO₂ des utilisations de la carte peuvent être consultées sur climatecreditcard.ch
- ¹⁰ **Swiss Cycling Circle – cotisation d'adhésion:** la cotisation d'adhésion annuelle est perçue directement par Swiss Cycling. Le détail des prestations offertes par la carte peut être consulté sur swiss-cycling.ch
- ¹¹ **FCB:** le détail des prestations offertes par la carte peut être consulté sur comercard.ch/fcb-details
- ¹² **Bank Linth:** CHF 0 dans le Bank Linth Kombi.
- ¹³ **Programme de partenariat WinWin:** le détail des prestations offertes par la carte et les soutiens éventuels peuvent être consultés sur les sites internet des partenaires concernés.
- ¹⁴ **Débit du don (Stiftung für das Tier im Recht, Sea Shepherd, Fondation de l'Aide Sportive Suisse, Fondation 4Pfton, Ju-Air, Fondation Barry):** le don effectué par le titulaire de la carte principale et/ou le demandeur de la carte Partenaire en faveur de la fondation Stiftung für das Tier im Recht ou de Sea Shepherd ou de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse ou de la Fondation 4Pfton ou de Ju-Air ou de la Fondation Barry et sélectionné dans la demande de carte ou dans un formulaire de demande séparé est débité chaque année automatiquement de la carte principale ou de la carte Partenaire bénéficiant d'un revenu propre. Le montant du don sera débité en même temps que la cotisation annuelle pour autant que l'adhésion au programme de don ait lieu en même temps que la signature de la demande de carte. Si l'adhésion se fait au moyen d'un formulaire de demande séparé, le don sera débité après réception du formulaire par la Cornèr Banque SA et à la même date les années suivantes. Le montant du don peut être modifié au sein de l'éventail de montants disponible au moyen du formulaire de demande correspondant. La modification prend effet l'année suivante. L'approbation du débit du don vaut en principe pour toute la durée du contrat de carte. Elle peut cependant être annulée deux mois avant qu'une année contractuelle ou un an soit écoulé depuis le premier débit du don. L'annulation prend effet l'année suivante. Si l'adhésion se fait au moyen d'un formulaire de demande séparé, une annulation est possible chaque année deux mois avant la date anniversaire de la signature du formulaire. Les données personnelles (nom, prénom, adresse, date de naissance, adresse e-mail et montant du don) sont transmises à la fondation Stiftung für das Tier im Recht ou à Sea Shepherd ou à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse ou à la Fondation 4Pfton ou à Ju-Air ou à la Fondation Barry à des fins administratives (établissement d'une attestation de don, etc.).
- ¹⁵ **SAIP/SAFP:** le montant de la cotisation d'adhésion à SAIP ou à SAFP indiqué sur la demande de carte de crédit ou communiqué au moyen du formulaire séparé prévu à cet effet sera débité chaque année automatiquement de la carte. Seul le titulaire de la carte principale peut devenir membre. La cotisation d'adhésion est débitée chaque année en même temps que la cotisation annuelle de la carte de crédit principale et varie en fonction de la catégorie d'appartenance indiquée sur la demande de carte; la catégorie peut être modifiée au moyen du formulaire de demande prévu à cet effet et sur lequel il convient de sélectionner la nouvelle catégorie (catégorie 1: CHF 150, catégorie 2: CHF 100, catégorie 3: CHF 80). La modification prendra effet l'année suivante. L'approbation du débit de la cotisation d'adhésion vaut en principe pour toute la durée du contrat de carte. Toutefois, si l'adhésion plus être membre de l'association, le titulaire de la carte doit compléter le formulaire prévu à cet effet et le faire parvenir à la Cornèr Banque SA selon les modalités indiquées sur le formulaire. Si l'adhésion à l'association n'est pas renouvelée, les cartes SAIP ou SAFP (carte principale, carte additionnelle et carte supplémentaire) resteront valides jusqu'à leur expiration. Ensuite, de nouvelles Cornèrcard seront envoyées. Celles-ci porteront un design neutre et les prestations qu'elles offriront demeureront fondamentalement identiques. Les données personnelles du titulaire (nom, prénom, adresse, date de naissance, adresse e-mail) seront transmises à SAIP ou à SAFP à des fins administratives (inscription au club, etc.).
- ¹⁶ **Ferrari Club Switzerland:** le détail des prestations offertes par la carte peut être consulté sur ferrariclubswitzerland.ch
- ¹⁷ **SPAR profit*:** plus d'informations sur le programme CashBack de SPAR sur sparprofitplus.ch
- ¹⁸ **Carte Aide Sportive Champion Visa:** aucune commission pour retrait d'argent liquide en Suisse et aucuns frais de recharge.
- ¹⁹ **Débit du don (Race for Water, Heart for India):** Le montant du don sera débité directement de la carte de crédit ou de la carte prépayée et indiqué sur le décompte mensuel suivant. Le montant du don sera versé sur le compte de la fondation par Cornèrcard à la réception du paiement correspondant par Cornèrcard. Si la demande d'adhésion au programme de don est faite dans la demande de carte, le montant du don sera débité en même temps que la cotisation annuelle de la carte. Si la demande d'adhésion au programme de don est faite par le biais d'un formulaire séparé, la Cornèr Banque SA débitera le montant du don à réception du formulaire.
- ²⁰ **MedicusInfo:** en demandant la carte de membre MedicusInfo avec fonction de paiement (carte de crédit), le demandeur devient automatiquement membre de MedicusInfo. Il autorise Cornèrcard à débiter la cotisation d'adhésion annuelle (CHF 250 la première année et CHF 330 à partir de la deuxième année, somme qui comprend l'assurance individuelle accidents, formulaire K [Suisse]) directement de sa carte de crédit. Si la carte possédée est une carte prépayée, c'est MedicusInfo qui se chargera de gérer la cotisation d'adhésion.